

GUIDE DE
LA CAMPAGNE
2014 - 2015



DES MULTINATIONALES

HORS JEU

LE MARCHÉ A SES RÈGLES,
LES POPULATIONS ONT LEURS DROITS



CE GUIDE EST DESTINÉ AUX MEMBRES
DU RÉSEAU DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE



SOMMAIRE

CE GUIDE est destiné aux membres du réseau du CCFD-Terre Solidaire, il vient en complément du Guide de la campagne « **INVESTISSEMENTS HORS-JEU** » édité en 2013. À partir des constats posés en 2013, ce guide fait le point sur les avancées de la campagne, et les nouvelles étapes à franchir, il précise les demandes et les objectifs de cette campagne et présente les actions et les outils proposés en 2014-2015.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
LES AVANCÉES de la première année de campagne	p. 4
LE CONTEXTE de cette deuxième année de mobilisation	p. 5
NOS DEMANDES	p. 6 et 7
DES OUTILS pour s'informer, mobiliser le public et interpeller les décideurs	p. 8 et 9
UN CALENDRIER pour inscrire son action dans une dynamique CCFD-Terre Solidaire nationale	p. 10 et 11



GLOSSAIRE DE CAMPAGNE

MULTINATIONALES : Entreprises implantées dans plusieurs pays par le biais de filiales dont elles détiennent tout ou une partie du capital et dont la stratégie et l'organisation sont pensées à l'échelle mondiale par un centre principal de décisions.

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE : Pratique d'un pays qui consiste à lier son appareil diplomatique à la promotion de ses entreprises et de leurs investissements à l'étranger.

DEVOIR DE VIGILANCE : Efforts que l'entreprise doit mettre en œuvre pour prévenir toute atteinte aux droits humains générée par les activités de ses filiales et de ses sous-traitants. Pour démontrer le respect de son devoir de vigilance, l'entreprise est tenue d'entreprendre une démarche d'identification et de prévention des risques en matière, d'environnement et de droits fondamentaux.

REPORTING PAYS PAR PAYS : Proposition phare de la société civile pour lutter contre l'évasion fiscale pratiquée par les entreprises multinationales. Il s'agit de les obliger à publier dans leur rapport d'activité des informations financières détaillées (liste des activités, chiffre d'affaires, bénéficiaires, employés, impôts payés...) au format pays par pays afin de mesurer si les impôts versés correspondent effectivement à la réalité de l'activité économique dans chaque pays.

SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

FAO : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

LOP : Loi d'Orientation et de Programmation de la politique de développement et de solidarité internationale de la France

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

INTRODUCTION



ANNÉE 2

DES MULTINATIONALES HORS-JEU : LE MARCHÉ A SES RÈGLES, LES POPULATIONS ONT LEURS DROITS !

Témoins de leur époque et refusant l'inaction, les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire se mobilisent depuis septembre 2013 pour un encadrement des investissements des entreprises multinationales françaises et le respect des droits humains. Cette première année a connu des avancées, pourtant beaucoup reste à faire.

Croissance, compétitivité, pacte de responsabilité, investissement, emploi ... Les entreprises sont incontestablement au cœur de l'actualité politique et économique de cette rentrée, tant au niveau français qu'international. Au nom de la croissance, le gouvernement français a choisi de faire de la promotion des intérêts de ses entreprises, la priorité absolue de sa politique internationale, devant la promotion des droits humains, de la paix et de la solidarité internationale. La diplomatie économique est aujourd'hui assumée dans les discours des décideurs, et le développement des pays du Sud de plus en plus souvent confié au secteur privé. Si ces investissements privés peuvent contribuer au développement, le rôle déterminant confié aux entreprises multinationales dans ce cadre pose question. Les associations partenaires du CCFD-Terre Solidaire au Sud témoignent ainsi de nombreux cas de violations des droits des populations locales et de pillage des ressources locales (déforestation, pollution, atteintes au droit du travail, évasion fiscale, ...) liés aux activités de ces multinationales.

Les États ont le devoir de protéger les populations et nos biens communs et doivent s'assurer que les multinationales respectent les droits humains ainsi que les standards environnementaux et de fiscalité. Mobilisons-nous pour que l'État fasse respecter les règles du jeu !

POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE DE MOBILISATION, LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE A CHOISI DE REPARTIR EN CAMPAGNE AVEC UN TITRE PLUS PERCUTANT :

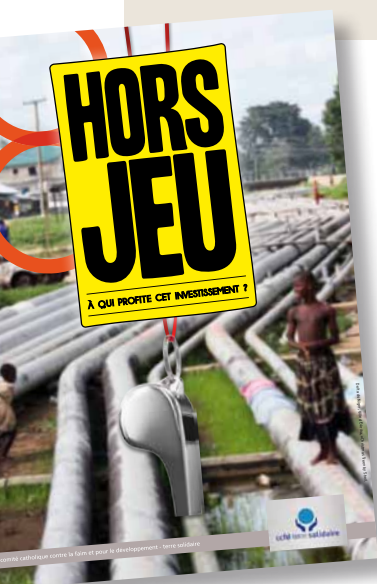


LES AVANCÉES DE LA CAMPAGNE

Avancées de la première année de la campagne « INVESTISSEMENTS HORS-JEU »

→ Répondant à l'interpellation des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire, **45 des 73 eurodéputés français élus en mai 2014 se sont engagés à porter nos propositions** en faveur de plus d'encadrement des entreprises multinationales.

→ **L'enjeu de la responsabilité sociale, environnementale et fiscale des entreprises a été au cœur des débats parlementaires** sur la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale de la France adoptée en juin 2014.



Multinationales et droits humains

L'interpellation et la sensibilisation des députés français ont payé et quatre groupes parlementaires ont déposé une proposition de loi pour que les entreprises multinationales soient juridiquement responsables des impacts générés par leurs activités et celles de leurs filiales partout dans le monde. **Reste maintenant à faire pression sur le gouvernement pour qu'il soutienne l'inscription de cette proposition à l'agenda législatif dans les prochains mois !**

Opacité et évasion fiscale

Les députés français ont exigé que la France aille plus loin que l'Europe en matière de transparence des paiements réalisés par les industries extractives. Les directives adoptées en 2013 prévoyaient que les entreprises soient tenues de publier des informations relatives uniquement aux pays de production. La LOP stipule que cette transparence doit concerner tous les territoires dans lesquels l'entreprise est présente, y compris les paradis fiscaux. Le groupe AFD doit désormais prendre des mesures destinées à promouvoir la transparence financière, pays par pays, des entreprises qui

bénéficient de financements. Il s'agit aujourd'hui de demander à ce que cette injonction soit effectivement mise en pratique et étendue à l'ensemble des entreprises qui bénéficient d'un soutien public, notamment celles soutenues par la Coface et la Banque publique d'investissements.

Les banques françaises ont commencé en 2014 à publier des informations pays par pays sur leurs activités, conformément à la loi bancaire adoptée en 2013. **Il importe désormais d'assurer la publicité des informations que les autres banques européennes devront publier à partir de 2015 et d'étendre ces obligations à l'ensemble des entreprises, tous secteurs confondus.**

Ressources naturelles et conflits

En mars 2014, la Commission européenne a enfin pris ses responsabilités et publié un projet de règlement sur l'approvisionnement responsable en minerais en provenance de zones de conflits ou à haut risque. **Si cela constitue une avancée, le texte proposé est en deçà des normes internationales proposées par l'ONU et l'OCDE.**

CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE CAMPAGNE C'EST AUSSI :

- Deux rapports de plaidoyer élaborés et diffusés : « Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ? » et « Pétrole à Muanda, la justice au rabais »
- Un outil de mobilisation « Carton Jaune » diffusé dans le réseau à 30 000 exemplaires
- Une carte de vœux envoyée à François Hollande et signée par plus de 5 000 personnes
- La mobilisation du réseau de référents plaidoyer et des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire lors de deux moments clés : le vote de la LOP (90 rencontres des militants du CCFD-Terre Solidaire avec les parlementaires), les élections européennes

LE CONTEXTE DE CETTE SECONDE ANNÉE DE MOBILISATION

Les partenaires du Sud du CCFD-Terre Solidaire sont en effet de plus en plus confrontés à des projets dévastateurs contre lesquels ils se mobilisent. Plus soucieuses de leurs profits que des droits humains, certaines entreprises multinationales profitent des juridictions laxistes de certains États fragiles. La dispersion de leurs activités et leur mobilité leur permettent de mettre les législations nationales en concurrence et de choisir les juridictions qui peuvent offrir les meilleures opportunités en termes de bénéfices. Les activités à forte intensité en main d'œuvre sont ainsi systématiquement implantées dans les pays les moins disant en matière de salaires et de droit du travail. L'absence de lien juridique entre le siège de ces entreprises et leurs filiales ou sous-traitants dans les pays du Sud leur permet ainsi de se dédouaner de toute responsabilité, notamment en matière de violations des droits de l'homme par ces derniers.

Dans un contexte de concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles, les « minerais du conflit » qui sont issus de zones de conflits ou à haut risque comme la République Démocratique du Congo, le Colombie ou la Birmanie, entrent dans la composition de nombreux produits de consommation courante (électronique, secteur automobile, bijouterie...). La responsabilité des entreprises en matière de chaînes d'approvisionnement est là encore rarement engagée.

Enfin, chaque année, les pays en développement perdent plus de 125 milliards d'euros de recettes fiscales à cause des pratiques d'évasion fiscales des entreprises multinationales. Selon la FAO, il suffirait du tiers de cette somme pour éradiquer la faim dans le monde d'ici 2025.

Avec la campagne « **DES MULTINATIONALES HORS-JEU** », le CCFD-Terre Solidaire porte les revendications des organisations des sociétés civiles au Sud pour un renforcement de l'encadrement des activités des multinationales françaises afin qu'elles contribuent au développement dans le respect des droits humains. Face à cette situation, l'action est de rigueur !

AVEC LA CAMPAGNE

DES MULTINATIONALES HORS-JEU

LE CCFD-TERRA SOLIDAIRE SOUHAITE :

- **MONTREZ LES IMPACTS** des activités des entreprises multinationales en matière de développement et les limites des réglementations existantes.
- **ACCROITRE LA PRISE EN COMPTE**, par les décideurs et les citoyens, de la nécessité de régulation et de responsabilisation des entreprises multinationales.

Nous demandons donc à l'État français d'encadrer les activités de ses multinationales dans les pays du Sud afin qu'elles contribuent réellement au développement et respectent les droits humains.

Au cours de l'année 2014-2015, trois opportunités politiques s'offrent à nous : l'adoption d'une loi française sur le devoir de vigilance, la négociation d'un règlement européen sur l'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflit et l'introduction d'une obligation pour les entreprises dont l'État est actionnaire et qui bénéficient d'un soutien public de publier leurs comptes pays par pays.

LAURENT FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, peut avoir une action déterminante sur ces processus.

Il est donc la cible principale de la campagne pour cette seconde année de mobilisation.

LE MARCHÉ A SES RÈGLES, LES POPULATIONS ONT LEURS DROITS

EN AVANT

POUR UNE SECONDE ANNÉE DE CAMPAGNE !

« En tant qu'acteurs importants au sein d'un monde globalisé, [les sociétés] portent la responsabilité de respecter et de promouvoir les droits de l'homme dans leur domaine d'activité. (...) Seul un instrument juridiquement contraignant sera plus efficace pour promouvoir cet objectif. » ... « Les entreprises doivent reconnaître les droits de l'homme comme le cadre contraignant de leurs activités. » - Mgr Silvano Maria Tomasi, observateur permanent du Saint-Siège auprès des l'Organisation des nations unies lors de la 26^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le 11 juin 2014.





NOS DEMANDES

Obtenir de l'État français qu'il soit exemplaire sur l'encadrement des activités des entreprises multinationales françaises au Sud

MULTINATIONALES ET DROITS HUMAINS

LA SITUATION : Trop souvent, des entreprises multinationales abusent de l'absence de règles dans les pays du Sud pour mener directement ou via des fournisseurs des activités à bas coût sans se montrer très regardantes sur le respect des droits humains. L'absence de responsabilité juridique de la société-mère vis-à-vis de ses filiales et/ou sous-traitants constitue un obstacle insurmontable pour l'accès à la justice pour des victimes de violations.


Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'est prononcé le 26 juin 2014 en faveur de nouvelles normes internationales contraignantes sur les entreprises multinationales et les droits humains. Non seulement la France s'est opposée à cette décision mais elle peine à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de projet de loi sur le sujet, déposée par quatre groupes parlementaires.

QUE FAIRE ? Interpeller le gouvernement français pour exiger l'adoption de la loi sur le devoir de vigilance et le développement de normes juridiques contraignantes au niveau européen et international.

RESSOURCES : DVD « *Les damnées du low cost* »
Rapport « *Pétrole à Muanda, la justice au rabais* » paru en 2013

NOTRE DEMANDE

Encourager le vote de la proposition de loi française pour le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs filiales et sous-traitants.



RESSOURCES NATURELLES ET CONFLITS

LA SITUATION : Dans de nombreux pays, l'extraction et le commerce des ressources naturelles sont largement contrôlés par des groupes armés connus pour leur violence à l'égard des populations. Ces soixante dernières années, 40 % des conflits civils ont été liés à l'exploitation des ressources naturelles. Les entreprises s'approvisionnant en ressources depuis ces zones s'exposent donc au risque de financer la violence et de se rendre complices de violations des droits humains en vendant aux citoyens européens des portables et des ordinateurs fabriqués à partir de ces minerais du conflit.

QUE FAIRE ? La Commission européenne a publié le 5 mars 2014 un projet de règlement sur l'approvisionnement responsable en minerais en provenance de zones de conflits ou à haut risque. Le texte proposé est en deçà des normes internationales proposées par l'ONU et l'OCDE, il n'impose aucune obligation aux entreprises et ne couvre qu'une faible partie des acteurs de la chaîne d'approvisionnement des ressources naturelles. Il importe donc de se mobiliser pour réclamer un règlement européen plus ambitieux. Les eurodéputés français récemment élus se


sont, dans leur grande majorité, engagés à porter les messages du CCFD-Terre Solidaire sur le sujet, et pourraient devenir de précieux alliés dans les prochains mois.

RESSOURCES : Note : *Rompre le lien entre exploitation des ressources naturelles et conflits* : ccfd-terresolidaire.org

Rapport « *Ressources naturelles dans les pays en conflit* » mi-octobre 2014

NOTRE DEMANDE

Faire en sorte que le règlement européen sur le commerce responsable des minerais originaires de zones en conflit devienne contraignant pour toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement et soit étendu à l'ensemble des ressources naturelles.



OPACITÉ ET ÉVASION FISCALE

LA SITUATION : Si la France a mené une bataille au niveau européen pour que le reporting pays par pays soit étendu à toutes les entreprises, tous secteurs confondus et a inscrit sa position dans la loi bancaire, elle a précisé que cela ne serait valable qu'« à compter de l'entrée en vigueur d'une disposition comparable adoptée par l'Union européenne ». Sans attendre un accord européen, l'État français peut continuer de montrer l'exemple pour faire avancer cette proposition pour les entreprises dont il est actionnaire et qui bénéficient d'un soutien public.

QUE FAIRE ? Interpeller le gouvernement pour que les entreprises dont l'État est actionnaire et celles qui bénéficient d'un soutien public (financements, garanties) soient également obligées d'être plus transparentes (publication de la liste exhaustive de leurs filiales et reporting pays par pays complet).

RESSOURCES : Rapport « *Au paradis des impôts perdus* » : ccfd-terresolidaire.org

Étude « *Qu'emporte le CAC 40 au Paradis ?* », revue *Projet*

NOTRE DEMANDE

Exiger un « reporting » pays par pays public des entreprises françaises tous secteurs confondus à commencer par celles qui bénéficient d'un soutien public français.



AUPRÈS DE QUI ?

LAURENT FABIUS,
ministre des Affaires étrangères et du Développement international

ET LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT :

• **Matthias Fekl,**

secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'étranger

• **Annick Girardin,**

secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie

Chef d'orchestre de la diplomatie économique de la France, le Ministre des Affaires étrangères français encourage les entreprises multinationales françaises à développer leurs activités à l'étranger. Il ne peut fermer les yeux sur les impacts négatifs que peuvent avoir certaines de leurs activités sur les populations et le développement dans certains pays du Sud. Il est temps pour la France de prendre ses responsabilités : la recherche de profit et de compétitivité ne saurait primer sur le respect des droits humains.



COMMENT AGIR ?

De nombreux moyens d'actions sont possibles : tous les militants du CCFD-Terre Solidaire peuvent s'investir dans la campagne
« **DES MULTINATIONALES HORS-JEU** »

Publications :

- Le guide de campagne « Investissements Hors-Jeu » disponible en numérique sur Solidarnet
- Les livrets « Carton jaune » et « Tax toy » disponibles sur Solidarnet via le catalogue
- Le livret « L'intérêt privé peut-il faire le bien de tous ? » dans la collection « au nom de leur foi, des chrétiens s'engagent » - octobre 2014 **NOUVEAU**
- Le dépliant « le CCFD-Terre Solidaire s'engage pour la RSE » – mi-novembre 2014 **NOUVEAU**

Vidéo :

- le DVD « *Les damnées du low cost* » disponible en délégation diocésaine – 2014*
une liste de vidéos est disponible dans le guide « Investissements Hors-Jeu » octobre 2013

Les rapports :

- Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière – octobre 2013
- Pétrole à Muanda : la justice au rabais - novembre 2013
- Ressources naturelles dans les pays en conflit – octobre 2014 - **NOUVEAU**
- Exploitation pétrolière au Pérou (titre provisoire) – février 2015 - **NOUVEAU**

Les articles de Faim et Développement Magazine :

- Dossier « *La campagne investissements Hors-Jeu* » - n°276 – septembre-octobre 2013
- Dossier « *Campagne investissements* » et « *décryptage / RDC* » - n°278 – décembre 2013
- Dossier « *Multinationales, l'irresponsabilité tue* » - n° 280 – mars-avril 2014

Tout au long de l'année :

- Les communiqués de presse du CCFD-Terre Solidaire sur le site
- Le site du CCFD-Terre Solidaire, et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter du CCFD ou des chargés de plaidoyer, Vimeo, blog CCFD régional)

Une action de visibilité (action de rue) est prévue pour début 2015 – elle a vocation à rendre visibles nos demandes, notamment auprès des médias, nous vous en reparlerons.

*« *Les damnées du low cost* », un documentaire d'Anne Gintzburger et Franck Vrignon, produit par Chasseur d'étoiles

SE FORMER ET S'INFORMER

INTERPELLER
LES DÉCIDEURS

Qui ? les bénévoles engagés dans le plaidoyer

Écrire aux parlementaires français et européens et les rencontrer :

- Les informer sur la campagne, nos demandes, nos avancées
- Les inviter à soutenir activement notre campagne et ses demandes, et en particulier, la proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs filiales et sous-traitants
- Entretenir avec eux une relation d'échanges, de confiance et de travail en commun
- Travailler avec leurs attachés parlementaires ou conseillers

NOUVEAUX OUTILS

- Un dépliant de présentation de la campagne « **DES MULTINATIONALES HORS-JEU** » - fin octobre 2014
- Une vidéo témoignage de partenaires latino-américains
- Une pétition en ligne adressée à Laurent Fabius à diffuser largement tout au long de la campagne
- Une proposition d'action de visibilité sur la campagne à organiser début 2015
- Un visuel pour des animations de stands

Au niveau national, les chargés de plaidoyer sont mobilisés sur la campagne « **Des multinationales Hors-jeu** ». Ils travaillent avec des partenaires du Sud pour réaliser des rapports afin de documenter des cas spécifiques et alerter les médias, les décideurs et l'opinion publique. Ils organisent ou interviennent lors de colloques, de rencontres médias, de rendez-vous avec les institutions françaises, européennes et internationales... Ils animent des plates-formes et des collectifs et travaillent au quotidien avec d'autres organisations pour faire évoluer les pratiques des entreprises et les règles au niveau politique.

SENSIBILISER ET MOBILISER

Organiser des événements

- Organiser ou participer à des événements publics : conférences, débats, mobilisations publiques...
- S'appuyer sur des dynamiques collectives pour proposer des temps forts (Semaine de la solidarité internationale, festival Alimenterre, salons, journées internationales, etc.)
- Animer des stands, présenter les outils, des jeux (quizz, ...).

Diffuser les outils de la campagne

- Faire signer et partager la pétition de campagne dans vos réseaux personnels et réseaux sociaux (Facebook, etc.)
- Créer des outils pour animer la campagne

Communiquer

- Aller vers de nouveaux publics, des jeunes (travailleurs, étudiants) sur leurs lieux d'activités ou de loisirs
- Intervenir et diffuser l'information, répondre aux questions, inviter des personnes ressources (autres militants connaissant bien le sujet, partenaires du Sud de passage)
- Faire vivre la campagne sur les outils de communication de vos délégations diocésaines et régions (blogs, réseaux sociaux, lettres d'info) à travers des articles, la diffusion d'actualités et de document, en valorisant les actions menées sur votre territoire. À l'occasion de temps forts du réseau diocésain ou régional, informer sur la campagne et ses avancées.
- À partir d'actions locales organisées (événements public, animations type « photomaton »...), créer de la visibilité sur la campagne lors de l'événement et sur internet (blog, réseaux sociaux...)

Intervenir auprès des médias locaux (radios, télévisions, presse)

- Rencontrer les journalistes, leur transmettre les informations
- Inviter les journalistes à participer à des conférences, des rencontres particulièrement intéressantes (présence d'un élu, d'un expert, d'un partenaire...)
- Intervenir auprès des médias locaux (radios, télévisions, presse)
- Répondre à des interviews



AGIR PONCTUELLEMENT

QUI ? Tous publics

- Parler de la campagne autour de vous
- Signer la pétition en ligne à destination de Laurent Fabius (de novembre 2014 à mai 2015) et la diffuser
- Organiser, participer ou relayer une action locale pour une loi sur le devoir de vigilance (février 2015)
- Participer ou relayer l'action nationale à Paris en faveur d'une loi sur le devoir de vigilance (novembre 2014)
- Participer à une action de collecte



CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

AGIR POUR LA CAMPAGNE



LANCEMENT DE LA PÉTITION EN LIGNE
VERS LAURENT FABIOUS - NOVEMBRE 2014 À MAI 2015

SORTIE DU GUIDE DE CAMPAGNE



PARUTION D'UN NOUVEAU
LIVRET : Au nom de leur foi,
des chrétiens s'engagent.



RAPPORT : Ressources
naturelles dans les pays
en conflit

SORTIE DE L'OUTIL DE CAMPAGNE
GRAND PUBLIC

ACTION NATIONALE

ACTION DE
VISIBILITÉ



2014

OPPORTUNITÉS

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
INTERNATIONAL			15-16 / 11 Sommet du G20 - Brisbane (Australie) 17 / 11 Conférence du Conseil économique et social et de la plate-forme RSE	1-3 / 12 Forum ONU sur entreprises et droits humains	
SOCIÉTÉ CIVILE		15 / 10-30 / 11 festival Alimenterre			
			13-25 / 11 Semaine de la solidarité internationale		
PARLEMENTAIRES	SEPTEMBRE À JUIN : Interpellation des députés pour faire avancer l'obligation d'un <i>reporting</i> pays par pays public des entreprises				
		OCTOBRE À JUIN : Interpellation des députés pour la loi sur le devoir de vigilance des entreprises			
		OCTOBRE À MARS : Interpellation des eurodéputés pour un règlement européen contraignant sur le commerce des minerais originaires des zones en conflit			

SESSIONS RÉGIONALES
CCFD-TERRE SOLIDAIRE



6-7/12 - FORMATION
NATIONALE
PLAIDOYER



SESSIONS RÉGIONALES
CCFD-TERRE SOLIDAIRE



REPÈRES
CCFD-Terre Solidaire



REMISE PÉTITION

ACTIONS RÉGIONALES

ACTION DE VISIBILITÉ



RAPPORT : Industrie extractive au Pérou

2015 / ANNÉE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	24-28 / 03 Réunion des ministres des Finances - G20			4-5 / 06 Sommet du G8 - Allemagne
	24-28 / 03 Forum social mondial - Tunis			

françaises tous secteurs confondus, à commencer par celles qui bénéficient d'un soutien public.

4-23/03 – CAMPAGNE DE CARÊME NATIONALE



SESSIONS RÉGIONALES CCFD-TERRA SOLIDAIRE





DES MULTINATIONALES HORS-JEU

POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Par leurs investissements, les entreprises peuvent contribuer au développement et à la lutte contre la faim dans les pays du Sud, en créant des richesses et des emplois. Mais en l'absence de règles strictes, les activités des multinationales dans ces pays riment trop souvent avec violations des droits humains et accaparement des ressources, soutiens indirects à des conflits et évasion fiscale. Si le marché a ses règles, les populations ont aussi leurs droits. L'État doit adopter des mesures pour faire appliquer les normes internationales.

Sortons le carton jaune pour que l'État français fasse appliquer les règles du jeu à ses entreprises !

NOUS DEMANDONS

à l'État français d'encadrer les activités des multinationales dans les pays du Sud afin qu'elles contribuent réellement au développement et respectent les droits humains. Il faut pour cela que ses multinationales

- Soient rendues juridiquement responsables de leurs actes et des atteintes aux droits humains et à l'environnement générés par leurs filiales et leurs fournisseurs
- Ne se fournissent plus en ressources naturelles qui alimentent les conflits armés
- Payent des impôts dans les pays où elles exercent leurs activités

Au cours de l'année 2014-2015, trois opportunités politiques s'offrent à nous : l'adoption d'une loi française sur le devoir de vigilance, la négociation d'un règlement européen sur l'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflit et l'introduction d'une obligation pour les entreprises dont l'État est actionnaire et qui bénéficient d'un soutien public de publier leurs comptes pays par pays.

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, peut avoir une action déterminante sur ces processus. Il est donc la cible principale de la campagne pour cette seconde année de mobilisation !

LE MARCHÉ A SES RÈGLES, LES POPULATIONS ONT LEURS DROITS !



POUR SUIVRE LA CAMPAGNE :

ccfd-terresolidaire.org
<https://solidarnet.ccf-terresolidaire.org>
facebook.com/ccfdterresolidaire

La campagne « Des multinationales Hors-jeu » est la campagne du CCFD-Terre Solidaire pour un encadrement des activités des multinationales françaises au Sud afin qu'elles contribuent au développement dans le respect des droits humains.